



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Isolement numérique croissant des territoires ruraux

Question écrite n° 4976

Texte de la question

M. Julien Guibert attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargée de l'intelligence artificielle et du numérique, sur l'isolement numérique croissant des territoires ruraux, où des milliers de Français se retrouvent privés de connexion à internet et de téléphonie en raison de la suppression ou de la défaillance d'infrastructures essentielles. Le cas du village de Sermages illustre cette situation alarmante : la disparition d'un pylône de télécommunication prive ses habitants de tout réseau, les contraignant à parcourir plusieurs kilomètres pour passer un simple appel ou envoyer un message. Cette coupure, qui pourrait durer jusqu'en 2027, met en péril l'activité économique locale, complique l'accès aux services publics et accentue la fracture numérique qui touche déjà durement les zones rurales. Au-delà des difficultés du quotidien, cette absence de réseau représente une menace majeure pour la sécurité des habitants. Sans téléphone, il devient impossible de contacter les secours en cas d'accident, de malaise ou d'urgence domestique, exposant particulièrement les personnes âgées et isolées à des risques accrus. L'impossibilité de recevoir des alertes en temps réel en cas de catastrophe naturelle ou d'évènement climatique extrême aggrave encore cette vulnérabilité. Alors que l'État affiche des ambitions de couverture numérique pour tous, les campagnes restent trop souvent laissées pour compte par les opérateurs, qui privilégient les zones urbaines au détriment des territoires moins denses. Les collectivités rurales, quant à elles, se retrouvent démunies face à ces coupures prolongées et ne disposent ni des moyens techniques ni des financements nécessaires pour pallier ces manquements. M. le député souhaite donc savoir quelles mesures urgentes le Gouvernement entend prendre pour garantir un rétablissement rapide de la connexion dans ces villages touchés par une fracture numérique grandissante. Il l'interroge également sur la mise en place de contraintes renforcées pour les opérateurs en matière de maintien et de réparation des infrastructures rurales, ainsi que sur la possibilité de créer un fonds d'urgence permettant aux collectivités locales de financer des solutions alternatives immédiates en cas de coupure prolongée.

Données clés

Auteur : [M. Julien Guibert](#)

Circonscription : Nièvre (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4976

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : [Intelligence artificielle et numérique](#)

Ministère attributaire : [Intelligence artificielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 mars 2025](#), page 1510